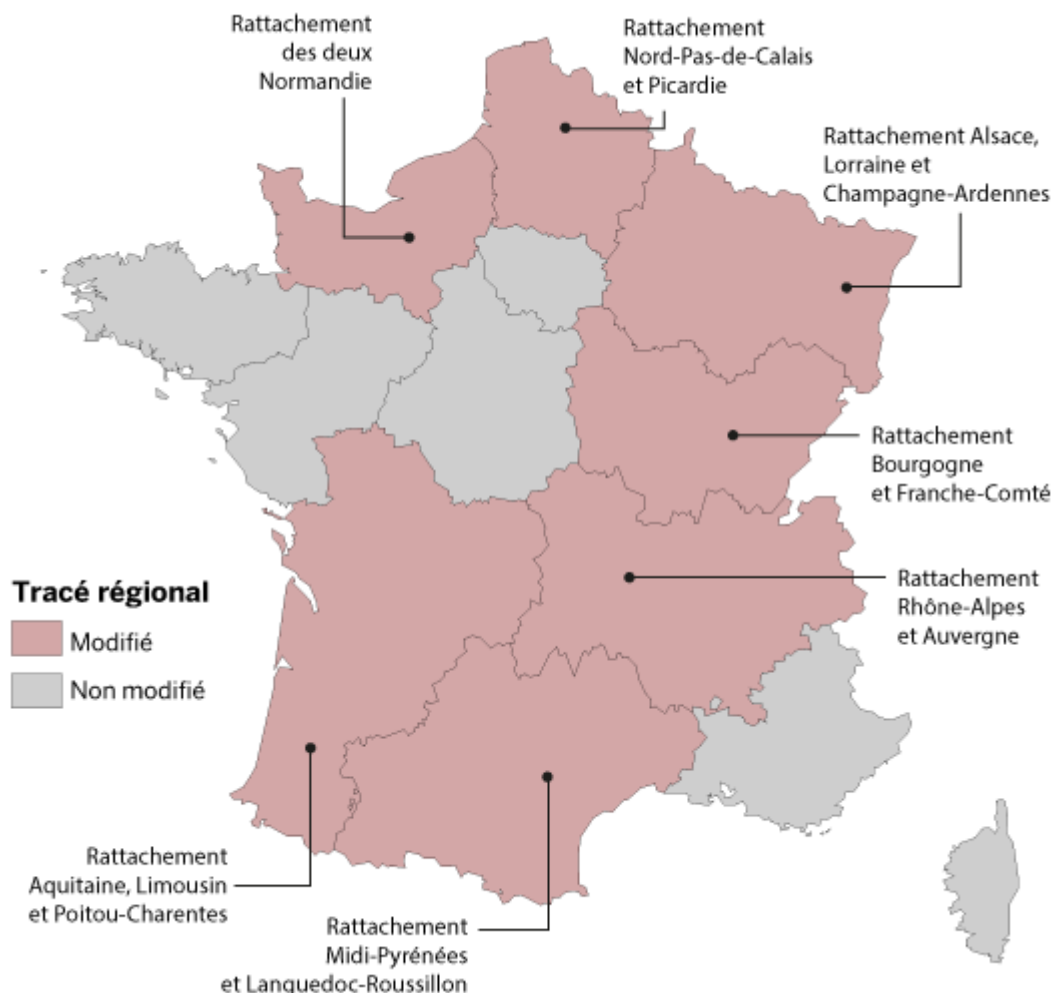


Réforme territoriale : l'Assemblée adopte une nouvelle carte à 13 régions



L'Assemblée nationale a adopté vendredi 18 juillet, après une nuit de débats, la nouvelle carte à 13 régions proposée par les socialistes. Cette future France comprend notamment la fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, ainsi que celle du Nord - Pas-de-Calais et de la Picardie, malgré la colère de certains représentants des régions concernées.

Le premier article du projet de loi, qui a été adopté vendredi matin, fait passer le nombre de régions en métropole de 22 à 13 (Corse comprise), et non 14 comme le prévoyait le projet initial du gouvernement. Il a été adopté par 52 voix, dont certaines à droite, contre 23.

LE CENTRE SEUL

Cette carte, qui découle d'amendements du rapporteur du projet de loi sur la réforme territoriale, le socialiste Carlos Da Silva, et du groupe PS à l'Assemblée, prévoit plusieurs modifications importantes par rapport à la première version du gouvernement.

La région Centre reste ainsi seule, alors qu'elle devait être initialement rattachée au Poitou-Charentes. De même, les Pays de la Loire et la Bretagne resteraient deux régions séparées. La carte rattache également le Poitou-Charentes à l'entité Limousin-Aquitaine, la Picardie au Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne à l'Alsace et à la Lorraine.